

[Observatoire du nucléaire] Merci +3 initiatives à soutenir en signant

Bonjour à toutes et tous,

merci infiniment pour tous les soutiens en faveur de l'Observatoire du nucléaire.

J'en profite pour vous signaler trois initiatives qui méritent aussi d'être soutenues **tout simplement en signant...**

Bel été à toutes et tous

Stéphane Lhomme

Collectif des Bois-Noirs

Projet de réaménagement du site de SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

Pétition : <https://c.org/tnzt9dTK4Q>

Disparition de notre présidente

Le 6 novembre dernier, une nouvelle terrible a percuté le Collectif Bois Noirs et même au-delà, l'ensemble des défenseurs de l'environnement : la disparition brutale d'Arlette MAUSSAN. La stupeur passée, le Collectif s'est ressaisi et s'est fait un point d'honneur à poursuivre le combat. Cette continuité est d'autant plus indispensable que des décisions très importantes vont devoir être prises dans les semaines et mois qui viennent.

BREF HISTORIQUE

Ouverte en 1955, la mine de Saint-Priest-La-Prugne a produit 7000 tonnes d'uranium et des millions de tonnes de résidus radioactifs. La fermeture en 1980 a été suivie du démantèlement de la plupart des installations : têtes de puits, usine de traitement du minerai (SIMO) et les galeries ont été partiellement comblées... A ce jour, il ne reste sur le site que le bassin de stockage de 18ha recouvrant les **1 300 000 tonnes de résidus radioactifs**, la digue classée grand barrage et des ouvrages annexes : stations de traitement des eaux, canal de dérivation de la Besbre.

PROJETS DE REAMENAGEMENT

Depuis la fermeture, les exploitants successifs ont présenté trois projets visant à s'affranchir des lourdes contraintes de gestion du site. Le manque de sérieux de ces projets a entraîné leur abandon. La quatrième mouture, présentée par ORANO, a franchi le cap d'un premier agrément auprès des services de l'état. La consultation-enquête est en cours jusqu'au 10 juillet 2026.

Ce projet comporte 3 points essentiels :

- le remplacement de la couverture liquide par une couche minérale
- le creusement d'un nouveau lit de la Besbre en rive gauche
- l'abaissement d'une partie de la digue

La durée de ces travaux colossaux est estimée à 6 ans

POSITION DU COLLECTIF BOIS NOIRS

L'opposition du Collectif aux trois premiers projets a permis de mettre en évidence leurs faiblesses et de participer à leur abandon. Le quatrième projet pourrait permettre d'améliorer une situation insatisfaisante actuellement et qui ne peut que s'aggraver avec les changements climatiques en cours. Le Collectif serait d'accord sur le principe de ces travaux, mais il émet de sérieuses réserves sur plusieurs points.

- Faute de documents pertinents présentés dans le dossier, le nouveau tracé de la Besbre en rive gauche suscite de nombreuses inquiétudes : vallée profondément encaissée fragilisant l'extrémité nord de la digue, les rectifications apportées dans le dossier de la consultation ne sont pas vraiment convaincantes.
- La surveillance des émanations de radon a toujours été un grand point de désaccord entre les exploitants successifs et le Collectif appuyé par les scientifiques indépendants. Nous réclamons impérativement une cartographie précise du site et des ses environs qui indiquera les origines et les circulations de ce gaz. C'est la seule façon d'établir ensuite un maillage de points de mesures, nombreux et judicieusement répartis.

Ces deux exigences sont indispensables pour établir un point zéro et évaluer de façon rigoureuse et incontestable à la fois la situation actuelle et les perturbations occasionnées par les travaux, puis la surveillance du site dans la durée. Cette étape permettra un suivi des travailleurs et des populations à la hauteur des enjeux. Les directives internationales récentes mettent en lumière la dangerosité de ce gaz, longtemps sous-estimée, et donnent un crédit supplémentaire à notre position.

- Au cours, et après les travaux, sans limite de temps, le site produira de grandes quantités de résidus radioactifs qui seront stockées dans une « alvéole » dédiée à cet usage. Les lixiviats qui en seront issus seront acheminés vers la station de traitement des eaux par des drains et canalisations datant du début de l'exploitation minière. Ces installations, qui sont déjà obsolètes et ont été mises à mal par plusieurs effondrements, ne peuvent en aucun cas convenir à ce nouvel usage.

CHACUN SE DOIT D'AGIR !

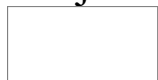
- En consultant le dossier de présentation du projet, soit dans les mairies soit sur le site ORANO, qui donne toutes les indications sur les modalités de consultation, les horaires des mairies, etc...
<https://www.registre-numerique.fr/projet-bnl>
- En apportant ses remarques soit en mairie, soit auprès des commissaires enquêteurs, soit sur le site de consultation, sans limitation de nombres, au fur et à mesure de la lecture de ce gros dossier ***avant le 10 juillet 2026 à 12h***
- En participant à la deuxième réunion publique, :
mardi 30 juin, 18h salle des Fêtes de Saint-Priest-La-Prugne
- En n'hésitant pas à contacter et à soutenir le ***Collectif Bois Noirs*** qui se bat depuis 1980 pour un avenir plus serein en Montagne Bourbonnaise.

Collectif.bois.noirs@protonmail.com

<https://www.facebook.com/CollBoisNoirs>

Appel à soutien de la proposition Cour des comptes pour lutter contre le financement des SMR

Bonjour à toutes et à tous,



Nous avons jusqu'au 22 juin pour soutenir et commenter massivement notre proposition d'enquête sur le financement des SMR par la Cour des Comptes

Les "petits réacteurs modulaires" (SMR) bénéficient d'aides publiques par le programme "France 2030".

Lancé en 2022, cet appel à projet a pour but de faire émerger des « champions » du privé à l'aide de subventions publiques.

Avec 11 lauréats, la 1ère phase avait déjà coûté 157,6 millions d'euros. La deuxième phase vient juste d'être lancée et avec 3 candidats retenus, on comptabilise déjà 95,5 millions d'aides publiques !

Demandons à la Cour des comptes d'étudier la question ! Plus la proposition sera soutenue et commentée, plus elle a de chances d'être **retenue !**

Je vote ici !

<https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/processes/consultation-2026/f/81/proposals/4530>

Qu'est-ce que la plateforme citoyenne de la Cour des comptes ?

La plateforme de participation citoyenne de la Cour des comptes permet à chacun de proposer des thèmes de contrôle ou d'enquête répondant aux enjeux et préoccupations actuelles de notre société.

Par exemple, lors de la campagne 2024, plusieurs contributions ont porté sur le coût du soutien de l'État aux énergies renouvelables (EnR), et en particulier le soutien à la filière photovoltaïque. En réponse à ces sollicitations, il a été décidé par la Cour d'étendre un contrôle devant initialement porter sur les charges de service public de l'énergie (SPE) à la question du soutien budgétaire aux énergies renouvelables...

Ensemble, franchissons les 10 000 signatures !

Partagez la pétition contre la prolongation de Cattenom

Date : Tue, 9 Jun 2026 08:40:40 +0200

De : Thomas vom AntiAtomNetz Trier <thomas@antiatomnetz-trier.de>

Pour : AktivistInnen im Anti-Atom-Netz Trier <kontakt@antiatomnetz-trier.de>

Chers partenaires, chers militants, chères amies, chers amis,

Nos efforts collectifs et transfrontaliers portent leurs fruits : notre pétition commune « STOPP CATTENOM ! <https://stop-cattenom.de/fr/> » vient

de franchir la barre des 8 123 signatures. C'est un magnifique signal de résistance face aux projets de prolongation de cette centrale vieillissante.

Mais pour peser réellement face à la direction d'EDF et au gouvernement français avant la grande inspection décennale (VD4) prévue en janvier 2027,

nous devons franchir un cap symbolique et politique fort : **atteindre le seuil des 10 000 signatures ! Il ne nous manque plus que 1 877 soutiens.**

La sécurité nucléaire de toute notre région est en jeu. Les réacteurs de Cattenom, qui atteignent désormais leurs 40 ans de fonctionnement, souffrent d'une vulnérabilité systémique aux fissures dans les systèmes de

refroidissement d'urgence, un défaut de conception que le simple remplacement des tuyaux ne peut résoudre. De plus, la culture de sécurité sur place reste préoccupante, comme l'a illustré la contamination d'un salarié l'an dernier (incident classé INES 2).

Notre demande chaleureuse :

Pourriez-vous partager à nouveau le lien de la pétition <https://stop-cattenom.de/fr/> au sein de vos réseaux (newsletters, réseaux sociaux, listes de diffusion) pour nous aider à franchir ce cap décisif ?

Ensemble, nous ferons entendre la voix de la raison et de la sécurité !

Salutations antinucléaires,
L'équipe d'Antiatomnetz Trier
Thomas Heinen

antiatomnetz-trier.de <https://www.antiatomnetz-trier.de>

Signez et partagez la pétition autour de vous :
<https://www.stop-cattenom.de>